DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N^O 2 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) RELATIVE À LA DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA PROLONGATION DE LA PHASE FONDATION DANS LE CADRE DU PROJET DE MODERNISATION PRE (ERP) (LE PROJET)

1. Références : (i) Pièce B-0037, p. 5;
(ii) Pièce B-0037, p. 7;
(iii) Pièce B-0037, p. 7 et 8;
(iv) Pièce B-0037, p. 9.

Préambule :

(i) « *Dans sa décision D-2020-037, la Régie autorise Énergir à comptabiliser dans un CFR les coûts encourus pour la phase de Fondation du projet. Bien que le calendrier de réalisation de cette phase ait été affecté par la pandémie, sa réalisation s'est complétée à la fin octobre 2020 et a atteint tous les objectifs visés, soit :*

- *corriger, standardiser et archiver certaines données afin d'améliorer les opérations;*
- *remplir les prérequis pour préparer l'instance ECC actuelle de SAP à la migration vers la solution SAP S/4HANA lors de la phase 1;*
- *rétablir et optimiser le modèle de sécurité des accès de la solution actuelle; et*
- *réaliser une analyse d'impacts de la migration vers la solution SAP S/4HANA sur les processus actuels* [redacted] ».

(ii) *Voici les activités qui seront réalisées d'ici le début de la phase 1 prévue au printemps 2021 :*

- *appel d'offres et choix d'un intégrateur pour les volets de modernisation des processus et de migration vers la solution SAP S/4HANA;*
- *appel d'offres pour le choix de la solution d'infrastructure; et*
- *planification des activités, des ressources, de la structure de gouvernance et dépôt de la demande d'investissement globale* ».

(iii) « *Processus d'appel d'offres pour le choix de l'intégrateur (volet modernisation et migration vers la solution SAP S/4HANA)*

[…]

La documentation en support à l'appel d'offres pour le choix d'un intégrateur est complétée et a été envoyée aux fournisseurs préqualifiés le 30 octobre 2020.

Processus d'appel d'offres pour le choix de la solution d'infrastructure

[…]

La documentation au soutien de l'appel d'offres pour le choix de la solution d'infrastructure est complétée et a été transmise aux fournisseurs préqualifiés le 30 octobre 2020.

(iv) « *Comme mentionné précédemment, en raison du recadrage du périmètre, il a été jugé plus prudent de retarder le lancement des appels d'offres et les autres activités de planification. Malgré que les coûts de réalisation de la phase de Fondation ont été inférieurs au budget prévu de 4,9 M$, l'ajout au CFR des coûts liés aux activités de prolongement de cette phase, telles que décrites à la section 1.3 du présent document, porterait le solde du CFR au-delà du maximum de 4,9 M$ autorisé par la Régie dans sa décision D-2020-037. Au 31 octobre 2020, les coûts projetés totaux de la phase de Fondation sont maintenant évalués à 5,46 M$, soit une augmentation de 551 000 $ par rapport à la projection initiale. Les coûts réels engagés au 31 octobre 2020 sont constitués des dépenses encourues pour* [redacted] *et de la main-d'oeuvre interne et externe ayant exécuté les prérequis de la phase de Fondation* ».

	Montants portés au CFR au 31 octobre 2020 *(000 $)*	Nouvelle Projection CFR *(000 $)*	Écart par rapport au montant autorisé de 4,9 M$ pour la phase de Fondation *(000 $)*
Licences	[redacted]	[redacted]	n/a
Phase de Fondation	4 205	5 460	551
Total	[redacted]	[redacted]	[redacted]

»

Demandes :

1.1 En référence (i), le Distributeur indique que la réalisation de la phase de Fondation du projet s'est complétée à la fin octobre 2020 et qu'elle a atteint tous les objectifs visés. En référence (iii), il mentionne que les appels d'offres pour les choix d'un intégrateur et d'une solution d'infrastructure ont été complétés le 30 octobre 2020.

Dans le contexte présenté, justifiant la mise à jour des coûts de la phase Fondation, veuillez élaborer quant à l'utilité d'augmenter le plafond du CFR, en lien avec les activités à venir mentionnées à la référence (ii).

1.2 Veuillez préciser les activités pour lesquelles le montant additionnel de 551 k$ (référence (iv)) demandé est requis. Veuillez présenter l'information sous forme du tableau de la référence (iv) pour chacune des activités requises de la phase Fondation. Veuillez justifier les écarts.